

Procédure de don d'archives privées

La Casa de Velázquez étudie toute proposition de don d'archives émanant de personnes physiques ou morales et contribuant à documenter l'histoire de l'établissement ou de ses membres durant leur séjour à la Casa (ex : correspondance, photographies...).

Si vous souhaitez donner vos archives, merci de remplir la lettre d'intention de don en mentionnant vos coordonnées, certifiant que vous êtes bien propriétaire des documents et que vous acceptez de les donner à la Casa de Velázquez ainsi que les éventuels droits qui y sont afférents. Afin de faciliter le traitement de votre demande, vous devrez également rédiger une brève description des documents concernés dans le tableau joint à la lettre d'intention de don.

Les documents doivent être envoyés à l'adresse suivante : bcv@casadevelazquez.org

Votre demande sera ensuite étudiée par la direction de la Casa de Velázquez. En cas d'accord des deux parties, une déclaration d'acceptation de don d'archives par la Casa de Velázquez signée et visée par la directrice sera remise au donateur.trice.

Une fois les documents physiquement versés à la Casa de Velázquez, une attestation sera remise au donateur confirmant que l'établissement a bien pris en charge les documents.

Les dépôts d'archives ne sont pas acceptés par la Casa de Velázquez.